

Parti Socialiste

Section Cantonale de la Haute Vallée de l'Issole

FORCALQUEIRET, GARÉOULT, LA ROQUEBRUSSANNE,
MAZAUGUES, MÉOUNES, NÉOULES, ROCBARON, SAINTE ANASTASIE.



Hamza ESSAOUDI

Secrétaire de Section

☎ : 06.71.18.14.35.

Courriel : hecarra@yahoo.com

La Roquebrussanne, le 27 avril 2005

Contribution de la Section du Parti Socialiste « de la Haute Vallée de l'Issole » au Débat Public sur la Ligne Grande Vitesse.

Le débat public sur la nécessité de créer une Ligne Grande Vitesse desservant et surtout traversant le Var, est lancé.

Si ce projet devait être retenu, la procédure prévoit à la suite de ce débat, l'établissement d'un Avant Projet Sommaire, suivi d'une enquête d'utilité publique.

A l'issue de cette démarche, l'opportunité d'un tel projet, ses objectifs et ses caractéristiques seraient quasiment figés.

Il est donc important aujourd'hui d'exprimer notre point de vue.

La nécessité d'une telle réalisation pour notre Département et pour sa Préfecture est loin d'être acquise :

- Une liaison Nord-Sud déjà partiellement existante,
- Une liaison dite « Arc Méditerranéen » et route des technologies à confirmer,
- Désenclavement de Nice, d'autres solutions existent : Lyon – Turin,
- Des impacts touristiques et économiques certains, mais difficiles à cerner,
- Gain de temps infime,
- Un coût important dans un contexte de désengagement de l'Etat.

Pour autant, a-t-on le droit, compte tenu de ce que nous sommes, de s'y opposer « globalement » en cours de débat public, à la lumière des aménagements réalisés par toutes les civilisations et les impacts souvent positifs et déterminants qu'ils ont eu sur la vie des Hommes ?

En ce qui concerne la Haute Vallée de l'Issole, notre compétence est bien plus grande pour nous permettre d'affirmer des valeurs. La connaissance que nous avons des atouts et des faiblesses de notre région, nous obligent à exprimer nos arguments.

La plaine agricole de la haute vallée de l'Issole s'étend essentiellement sur les territoires de la Roquebrussanne, Garéoult, et Néoules.

Depuis toujours, mais particulièrement depuis 25 ans, début d'une pression démographique forte, les élus de ces communes, conformément à la volonté des habitants, ont affirmé et réaffirmé la destination viticole de cette plaine.

Toute la stratégie du développement de cette région a été établie autour de ce patrimoine naturel, auquel le Pays de la Provence Verte a donné récemment toute sa dimension.

Un développement qui concilie à la fois l'existence d'une vie économique dans ce bassin d'emplois, tout en préservant son attractivité touristique et en respectant l'environnement écologique de cette région du Var.

La protection agricole de cette plaine s'est concrétisée par un règlement d'urbanisme, au travers de POS étudiés par ces communes. Et plus récemment par le PLU de La Roquebrussanne, qui interdit toute construction, quelle que soit sa nature, pour encore mieux préserver ce terroir « Provence Coteaux Varois » désormais de renommée mondiale.

Ce classement d'urbanisme assure aux générations futures la préservation de cette identité rurale en Provence Verte qui a façonné ces paysages et donné cette authenticité depuis tant d'années.

Ce classement a été maintenu souvent contre l'avis des agriculteurs eux-mêmes, qui souhaitaient, parfois légitimement, disposer de quelques terrains constructibles pour préserver le restant de leur exploitation.

Il a fallu toute la détermination et le courage des élus pour empêcher cette mise « en béton » de cette plaine.

La stratégie libérale démontre une fois de plus dans notre région que le prix de l'outil de travail vaut bien moins cher que le fruit de la spéculation immobilière.

L'argument qui consisterait à retenir notre plaine pour ce projet au motif, qu'il est moins dommageable et moins onéreux de traverser des espaces vierges que des zones où l'Homme a déjà fait sont œuvre, est inacceptable.

Ce raisonnement reviendrait à pénaliser une gestion courageuse et parfaitement en harmonie avec la notion de développement durable, dont nous avons cru comprendre que l'Etat en faisait sa règle de conduite.

Que viendront chercher demain les futurs usagers de la LGV si ce patrimoine devait être saccagé ?

Notre région est le résultat géologique de l'accumulation de micro-organismes lacustres ou marins durant plusieurs centaines de millions d'années.

Cette structure calcaire, karstique, lui confère aujourd'hui une richesse inestimable et incommensurable puisqu'elle se comporte comme un véritable château d'eau.

L'aménagement superficiel et sous-terrain de cette zone contrarierait inévitablement le comportement de ces eaux souterraines, comme on a pu hélas le constater sur le désormais irrégulier et éphémère débit de l'Issole, après le « passage » du canal de Provence sur la partie Ouest de la plaine.

La nécessité de « percer » cette plaine à l'Est, pour rejoindre la dépression permienne de Cuers, vidangerait, au mieux lentement mais sûrement, la nappe phréatique constituant la seule richesse hydraulique, déjà affectée, de cette région. Région, à l'évidence, oubliée par des administrateurs publics successifs de la Société du Canal de Provence.

Dans ces conditions, il n'est pas envisageable, ni acceptable de réaliser un ouvrage supplémentaire dans cette plaine autre que son irrigation.

Que boiront demain les futurs usagers de la LGV si cette plaine devait être vidangée ?

La brochure servant de support au débat public souligne, que dans la Var plus qu'ailleurs, l'impérieuse nécessité de préserver les terres agricoles, ne présentant dans ce département que 17% de la superficie contre 60%, en moyenne, sur le reste du territoire Français.

L'ensemble de ces arguments économiques locaux, écologiques et culturels, et la réflexion menée par notre Section sur la réelle opportunité de cette Ligne Grande Vitesse, nous amènent à accepter de confronter les arguments des farouches défenseurs de cette ligne pour en dégager les éventuels intérêts nationaux, mais nous amènent aussi à **nous opposer à tout tracé de cette ligne au sein de la plaine de la Haute vallée de l'Issole** dans l'intérêt du Département et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

La Section soutient à ce titre les associations qui ont pris les mêmes positions.

Texte adopté à l'unanimité par les 22 militants et adhérents présents.

la Section Socialiste de la Haute Vallée de l'Issole

N. ESSAOUBI
Secrétaire de Section

